



**APPEL À CANDIDATURE POUR LA SELECTION D'UN EXPERT
ASSISTANT DE COORDINATION
- PROJET INTESA -**

**Innovation dans les Technologies à support d'un développement Soutenable
de l'Agro-Industrie**

Réf. IS-2.1-074

CONTEXTE DU PROJET

Le programme Italie-Tunisie 2014-2020 fait partie de la coopération transfrontalière (CT) de l'Union Européenne dans le cadre de son Instrument Européen de Voisinage (IEV). Dans le respect du cadre fixé pour l'IEV CT, et sur la base du contexte général défini par le Document de Programmation, les Autorités Nationales (AN) italiennes et tunisiennes ont préparé le Programme Opérationnel Conjoint (POC) du Programme Italie-Tunisie 2014-2020, qui entend répondre aux besoins spécifiques de la zone de coopération, région sicilienne et régions de Nord et Nord-Est de la Tunisie.

Le programme Italie-Tunisie 2014-2020 vise à encourager un développement économique, social et territorial juste, équitable et durable, en vue de favoriser l'intégration transfrontalière et de valoriser les territoires et les atouts des pays participants. A cet égard, la détermination de la stratégie du programme a été basée sur les priorités les plus pertinentes et qui sont perçues comme ayant le plus grand intérêt par les parties prenantes consultées au niveau des territoires.

Le nouveau Programme accorde une attention à la cohérence et la complémentarité avec les nouveaux programmes de l'UE pour la période 2014-2020, en cohérence avec l'exigence, stipulée par le Document de programmation IEV CT, que les programmes IEV CT doivent apporter une réelle valeur ajoutée transfrontalière et "ne couvrent pas les éléments qui ont été financés ou qui pourraient être financés par d'autres programmes IEV ou d'autres programmes de l'UE".



LE PROJETS INTESA

Suite à la décision de l'Autorité de Gestion du Programme Italie-Tunisie en date du : 07/08/2019, N°10812, L'Union Tunisienne de l'Agriculture et de la Pêche (UTAP), bénéficiaire du projet INTESA (Innovation dans les Technologies à support d'un développement Soutenable de l'Agro-Industrie), reçoit la subvention de CE de la somme de 1.047.032,55 Euros correspondant à 90% du coût total du projet avec les partenaires listés ci-dessus :

DEMANDEUR : Union Tunisienne de l'Agriculture et de la pêche

Partenaire 1 : So.Sv.I. Società SViluppo Ibleo

Partenaire 2 : Conseil pour la Recherche en Agriculture et l'Analyse de l'Economie Agricole - CREA

Centre de Recherche Défense et Certification,

Partenaire 3 : MONCADA SOC. AGR. COOP. O.P.

Partenaire 4 : Ecole Nationale des Ingénieurs de Sfax

Partenaire 5 : Institut International de Technologie

L'ECOLE NATIONALE D'INGENIEURS DE SFAX

L'Ecole Nationale d'Ingénieurs de Sfax (ENIS) est un établissement public de formation d'ingénieurs et de recherche créé en 1983. Avec son staff enseignant formé de 238 enseignants chercheurs permanents dont 170 collègues A et environ 1340 élèves ingénieurs, l'ENIS est actuellement une parmi les grandes institutions de formation d'ingénieurs, de recherche et de transfert technologique en Tunisie. L'ENIS assure la formation d'ingénieurs dans 7 disciplines avec, en moyenne et par année, 450 ingénieurs nouveaux diplômés (toutes disciplines confondues). En parallèle, et dans le cadre de son ouverture à l'international, l'ENIS propose trois mastères de recherche en parallèle avec les parcours d'ingénierie.

ENIS est un institut public de formation d'ingénieurs et de chercheurs spécialisé également en ingénierie de biologie et en géo-ressources et environnement; il est actuellement engagé dans un processus d'exploitation des résultats de la recherche par l'intermédiaire du centre de transfert d'innovation et de technologie «CITtech» pour les entreprises, également dans le secteur agroalimentaire et la durabilité de l'environnement. Cela



contribuera au transfert des Lignées Guides (GT3) sur les plans scientifique et technique, car elles constituent un outil technique pour le développement du modèle INTESA.

RÔLE DE L'ENIS DANS LE PROJET

L'ENIS, par l'intermédiaire du Laboratoire des Systèmes Electro-Mécaniques (LASEM) dispose de l'expertise pour l'élaboration, la mise en œuvre et la gestion de projets dans le domaine d'optimisation des systèmes énergétiques et en particulier dans l'étude, l'optimisation et l'amélioration des performances des systèmes énergétiques.

L'ENIS va développer le Modèle Conjoint avec le CREA et surveiller les performances énergétiques des actions pilotes en Sicile et en Tunisie (GT4). L'ENIS va également promouvoir le modèle au niveau institutionnel (Foire de secteur et pour les investissements en Agro-Industrie) ainsi que la réalisation des Lignées Guides pour le développement d'une agriculture hors-sol durable et innovante en Méditerranée (GT4). L'ENIS va diffuser et communiquer les résultats de recherche trouvés au profil des Organisations ainsi que pour les Living Labs à Sfax, les experts techniques et les entreprises.

Art. 1 - OBJET DE L'APPEL

L'Ecole Nationale d'Ingénieurs de Sfax - ENIS, partenaire N°4 du projet INTESA, avec le présent avis public, lance un appel pour la sélection d'un expert pour assister le coordinateur au sein de l'ENIS dans la coordination et la mise en œuvre des activités et des groupes de tâches dans le cadre du projet INTESA.

Art. 2 - MISSION DE L'EXPERT

Sous l'autorité du coordinateur du projet INTESA au sein de l'ENIS, l'expert sera chargé(e) des tâches suivantes :

- Assister/conseiller le coordinateur dans sa mission gestion technique, financière et administrative du projet INTESA;
- Superviser et cadrer les activités de communication entre l'ENIS et le chef de file (UTAP) ;



- Former le personnel interne impliqués dans le projet INTESA dans les aspects administratif et financier ;
- Superviser les activités de gestion administratives et financières du projet INTESA ;
- Elaborer, chaque six mois, un plan d'action de l'ENIS en concertation avec les membres du COPIL sous l'autorité du chef de file (UTAP) ;
- Rédiger les appels d'offre pour acquisition des équipements nécessaires à l'implémentation des activités de l'ENIS dans le projet INTESA;
- Rédiger les consultations pour l'achat des services nécessaires à l'implémentation des activités de l'ENIS dans le projet INTESA ;
- Elaborer des stratégies de sortie en cas de difficultés pouvant impactées le plan d'action et le calendrier initial ;
- Veiller sur la cohérence et la complémentarité des activités de l'ENIS et celles des autres partenaires du projet INTESA;
- Rédiger des demandes de changements, financier, administratif ou technique, si nécessaire pour réaliser les objectifs du projet INTESA;
- Encadrer la rédaction des rapports narratifs, à mi-parcours et final, de l'ENIS portant sur les activités réalisées ;
- Encadrer la rédaction des rapports financiers de suivi, à mi-parcours et final des dépenses du budget de l'ENIS ;
- Vérifier les pièces justificatives dans les opérations d'Audit externe des dépenses ;

Art. 3 - DURÉE DE LA COLLABORATION

La durée de la mission de l'expert coordinateur correspondre à la durée du projet INTESA dès la signature du contrat jusqu'à la fin des opérations finales d'audit des dépenses du partenaire 4 (ENIS) et l'envoi des rapports financier et narratif finaux.

Art. 4 - RÉMUNÉRATION

La rémunération de l'expert assistant de coordination du projet INTESA, est imputée sur la rubrique 5 : Coût des Services. Elle est fixée à la somme de 12 000.00 € (DOUZE MILLE EUROS) exonérée de toutes charges fiscales.



Les frais de déplacement et d'hébergement de l'expert, qu'ils soient en Tunisie ou en Italie, seront pris en charge par le projet et imputés sur la rubrique 2 : Voyage et de séjour avec le per diem correspondant à la destination selon les règles de l'Union Européenne.

Le paiement de l'Expert se fera en trois tranche :

- Une première tranche de 5000 Euros, un mois après la signature du contrat ;
- Une seconde tranche de 5000 Euros un mois après l'envoi des rapports intermédiaires ;
- Une troisième tranche de 2000 Euros un mois avant l'envoi du rapport final ;

Art. 5 - CONDITIONS

Pour pouvoir participer à cet appel à candidature, l'expert doit remplir au moins les conditions générales et professionnelles suivantes :

A- Conditions Générales :

- Avoir la citoyenneté tunisienne ;
- Jouissance des droits civils et politiques ;
- Ne pas avoir fait d'une condamnation pénale ;

B- Conditions Professionnelles :

- Avoir une expérience de coordination d'un projet européen.
- Avoir une expérience de coordination des projets de recherche scientifique ;
- Connaissance des règles de gestion administrative et financière des projets européens ;
- Avoir un diplôme Universitaire (Mastère ou PhD) dans une discipline touchant le domaine de l'environnement et/ou de la spécialité du projet ;
- Maîtrise parfaite de la langue française, parlée et écrite, avec aisance orale d'animation des réunions et des workshops ;
- Maîtrise et usage des outils bureautique et informatique ;

Le candidat doit remplir l'ensemble de ces conditions avant la date limite de candidature relative au présent avis. Toute candidature est considérée nulle si UNE de ces conditions, citées ci-dessus, n'est pas remplie.



Art. 6 - PROCEDURES ET CRITERES DE SELECTION

Les candidatures présentées dans les délais prévus et qui respectent les modalités indiquées dans les articles indiqués, seront examinées par une Commission nommée par le représentant légal de l'Ecole Nationale d'Ingénieurs de Sfax. Seuls les candidats qui remplissent les conditions détaillées dans l'article 5 seront admis à la sélection. La Commission évaluera les dossiers de candidature et attribuera une note selon les critères détaillés dans le tableau suivant :

CRITERES DE SELECTION	SCORE MAX
Expérience/référence dans les programmes européenne (une référence = 10 pts)	30 pts
Expérience de coordination de projets européens (un projet EU = 15 pts ; un projet de coopération transfrontalière = 30 pts)	30 pts
Connaissance du domaine agricole	10 pts
Bonne maîtrise orale et écrite de la langue française	10 pts
Diplôme : (PhD=15 pts ; Mastère=10 pts ; Licence/Maîtrise=5 pts)	15 pts
Maîtrise des outils informatiques (Word ; Excel ; Power Point)	5 pts
TOTAL SCORE	100 points

Art. 7- COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

- Une demande d'intention de candidature ;
- Un Curriculum Vitae + références et attestations ;
- Une copie de la pièce d'identité ;

Art. 8- MENTIONS SUPPLEMENTAIRES

L'ENIS se réserve le droit de vérifier toute déclaration faite par le candidat avant la signature du contrat.



Art. 9 - CONDITIONS DE PRESENTATION DES CANDIDATURES

Les personnes intéressées doivent envoyer leur dossier par voie postale à l'Adresse suivante :

ENIS, BP 1173 Route de Soukra, 3038 Sfax

Sur l'enveloppe doit être mentionné l'objet :

ENIS - INTESA - IS-2.1-074
Expert Assistant de Coordination

Date limite : 18/06/2021 à 18h00

Les dossiers reçus après cette date seront rejetés automatiquement.

Prof. Zied DRISS

Coordinateur INTESA



Prof. Slim ABDELKEFI

Directeur ENIS



Prof. Abdelwahed MOKNI

Président de l'Université de Sfax

